

Il commence à faire froid sous la couverture !

« Ils ne mouraient pas tous, mais tous étaient frappés »
JEAN DE LA FONTAINE, *Les animaux malades de la peste*

Le coût du chômage en Belgique est estimé en 2012 à 7 milliards d'euros, sur les quelque 91 milliards de dépenses de prestations à charge de la Sécurité sociale : les gros morceaux sont évidemment les pensions et les soins de santé. À titre de comparaison, les pertes de recettes fiscales causées par les fameux intérêts notionnels sont estimés entre 2,5 et 5,7 milliards selon les années et les modes de calcul. Et nul ne connaît les effets sur l'emploi de ce cadeau fiscal aux entreprises. Comme nul ne connaît les effets sur l'emploi des nouvelles mesures durcissant la dégressivité des allocations de chômage. Quels sont donc le sens et les objectifs de ces mesures ?

Le durcissement de la dégressivité des allocations de chômage aura un coût social et humain incontestable. Les syndicats l'ont abondamment chiffré et commenté. Et les premiers à être touchés seront les cohabitants et les femmes seules avec enfant(s)¹. Les syndicats n'ont pas été les seuls à réagir : des collectifs de citoyens², ATD-Quart Monde, la Ligue des Droits de l'Homme, etc. Tous se sont élevés contre cette mesure régressive. On ne trouvera pour la saluer que la FEB, le Voka, l'UCM, le Syndicat des Indépendants... Pour réveiller la lutte des classes, difficile de faire mieux !

Le Projet de déclaration de politique générale de décembre 2011³ inscrit ces mesures (dégressivité des allocations de chômage et élargissement de la notion d'emploi convenable) à la rubrique « mesures budgétaires », avec l'objectif unique et explicite « d'aller aussi loin que possible dans la réduction des dépenses de l'État ».

UNE MESURE POUR L'EMPLOI ?

La présentation soft de ces mesures les inscrit dans le cadre d'un plan de relance d'emploi. Cet habillage ne convainc cependant personne : le simple bon sens exigerait plutôt que l'on dynamise et renforce d'abord le marché du travail du côté de l'offre⁴ (d'emplois), avant de faire peser la moindre menace du côté des travailleurs.

Une courte mais intéressante analyse de l'effet sur l'emploi de la dégressivité des allocations de chômage, par deux économistes français renommés, Pierre Cahuc et André Zylberberg⁵, conclut d'ailleurs à l'ambivalence de cet effet : au mieux il serait positif mais de faible ampleur.

¹ <http://www.viefeminine.be/spip.php?article2476>

² <http://www.1000milliards.be/>

³ <http://www4.lameuse.be/mediastore/projetdecl.pdf> : pages 77-79.

⁴ <http://www.lalibre.be/debats/ripostes/article/715672/la-wallonie-en-manque-d-emploi.html>

⁵ Pierre Cahuc et André Zylberberg, *Le marché du travail*, Bruxelles, De Boeck, 2001 (pages 515-517).

Tout le discours politique sur la question laisse apparaître un présupposé : le chômage serait en grande partie « volontaire ».

Et les entreprises voient dans ces mesures une manière de maintenir une pression à la baisse sur les salaires, et d'obtenir une plus grande docilité des travailleurs devant la perspective d'être mis au chômage. Car enfin c'est de cela qu'il s'agit : **on n'est pas chômeur, on est mis au chômage !** Les entreprises sont au courant depuis longtemps. Quant aux travailleurs... Marx disait « je n'écris pas *Le Capital* pour le prolétaire : lui, il sait ! »

Que le chômage que nous connaissons ait été en partie exporté par l'Allemagne vers ses partenaires commerciaux européens, ce qui lui a permis de capitaliser des excédents commerciaux hallucinants, que la FEB et le VOKA veillent attentivement à ce que le chômage ne diminue pas en dessous du point où des tensions salariales (à la hausse) pourraient apparaître et que la Banque nationale (et donc les organismes européens de contrôle et la BCE) s'inquiète uniquement de ce que l'inflation reste maîtrisée, quel qu'en soit le prix, tout cela ne semble pas peser dans la balance.

Un indice économique mesure le taux de chômage n'accéléralant pas l'inflation (et donc au-dessus duquel la tension sur les salaires reste favorable aux entreprises) : le NAIRU⁶. Cet indice est contesté, mais qu'importe : en matière économique, il suffit de croire... Et l'OCDE le mesure attentivement, cet indice : pour la Belgique, il l'estime à 7,9%. Le taux de chômage 2012, lui, est estimé par la Banque nationale belge à 7,3.

Il a par ailleurs été constaté qu'en 2011, le taux de chômage en Belgique a été le plus bas depuis 20 ans (8,2%, ou selon la méthode de calcul harmonisée utilisée pour les comparaisons européennes, 7,2%, contre plus de 9,5% de moyenne dans la zone Euro ou dans l'Union européenne).

Autrement dit, le taux de chômage en Belgique se situe en dessous de ce seuil scruté par les économistes, les traders et les banques, et par les entreprises et leurs organismes représentatifs, à partir duquel la pression à la hausse des salaires, et l'inflation, pourraient revenir.

Quand la Belgique apparaît pour ce qu'elle est, un paradis fiscal pour nos (riches) amis français, et quand depuis des années les cadeaux fiscaux des intérêts notionnels⁷ ne sont guère répercutés sur l'emploi par les entreprises, rien n'y fait : ce sont encore et toujours les personnes mises au chômage qui sont pointées du doigt et que l'on prend pour des ânes de La Fontaine... Haro ! haro ! haro !

SOUMETTRE ET HUMILIER, POUR DIVISER !

La vraie raison de cette attaque en règle contre les personnes en chômage est à voir dans ces chiffres: maintenir une pression sur le marché du travail favorable aux employeurs, il convient de maintenir sous pression les travailleurs, par la peur et l'infantilisation, la culpabilisation et le harcèlement.

La note de l'ONEM qui explicite ces mesures – et ce malgré un réel effort didactique, est largement incompréhensible, et inutilisable telle quelle. La complexité du dispositif technique empêche toute intrusion dans celui-ci pour en mesurer les effets, en étudier les fondements, etc. Bref, la technocratie peut s'avérer un redoutable pouvoir de contre-démocratie.

⁶http://fr.wikipedia.org/wiki/Taux_de_ch%C3%B4mage_n%27acc%C3%A9rant_pas_l%27inflation

⁷<http://frerealbert.be/fiscalite/impt-des-socits/faq-sur-les-intrts-notionnels/> Et dans *L'Écho* du 13 février 2012, un journal qui n'est pas réputé pour sa dérive gauchisante, l'on découvrirait avec effarement le cadeau fiscal de plus de 800 millions que British Petroleum s'était octroyé sur le dos de ces intérêts notionnels, via une filiale belge à vocation « comptable » et donc n'occupant quasi pas de personnel : http://www.lecho.be/actualite/entreprises_energie/BP_dote_une_filiale_belge_de_26_milliards_d_euros_de_capital.9159450-3026.art?ckc=I

Et finalement, la population a été flattée dans le sens du poil populiste par de larges campagnes relatives aux abus en matière de chômage. On attend toujours une campagne choc sur le travail au noir (22% du PIB selon un rapport McKinsey en 2004 !), autrement plus coûteux⁸ socialement que les abus en matière de chômage. Ou sur la discrimination à l'embauche⁹, tout aussi dévastatrice en matière d'emploi.

Le vrai travailleur, le faux chômeur ! Une ségrégation mortelle pour la démocratie.

Ne serions-nous pas de plus en plus nombreux, nous les gens, les « vraies gens », en toute connaissance de cause, sous le coup de la colère et de la peur, ou encore par des raccourcis de pensée inconsidérés, à acquiescer à des propos qui visent tous une seule chose : par grand froid, limiter le nombre de personnes sous la couverture (celle que l'on tire toujours à soi) ?

Évidemment, à partir de là, une seule question vaut encore la peine d'être posée : qui sera dedans, qui sera dehors. Les vrais... les vrais quoi ? Belges, Européens, travailleurs, chômeurs, réfugiés, artistes ?

Et le contexte général, en partie fabriqué de toutes pièces (par les marchands de couvertures, bien sûr), a rafraîchi singulièrement le climat : l'on grelotte d'avance de n'être pas reconnu comme « vrai ». Vrai travailleur, avec de vrais papiers en règle, faux chômeur, vrai demandeur d'emploi obsessionnel, vrai artiste par exemple. Fabriqué par une commission, un théâtre, une galerie, un éditeur... Aujourd'hui, toute honte bue, par l'ONEm !

Doit-on vraiment se laisser enfermer dans cette question : *Faut-il restreindre le nombre de...* (mettez là ce que vous voulez, la démonstration tient toujours), *afin que ceux qui en seront encore continuent de bénéficier de leur confort ?* Noter que moins ce confort est grand, plus la question est quasi vitale ! C'est toute la perversité d'un système fasciste.

Le terme *fasciste* est soigneusement posé : il vise cette obsession, au nom d'une soi-disant nécessité vitale et naturelle, de l'homogénéité d'un territoire, mental, affectif, culturel, politique, qui prend ses racines dans le phantasme de l'authenticité (le vrai, les vrais, etc.) et sur un processus de ségrégation. Cette ségrégation est présentée comme indispensable à forger et soutenir une fraternité du commun, garantie par une hiérarchie sociale forte, exacerbée.

Dans notre secteur, celui de la culture et de la création, la question de la « restriction » se pose aussi avec acuité : du côté du chômage pour les artistes et du côté des subventions publiques à la création.

Et cette question, d'économique devient névrotique quand « on », vous, moi, la bureaucratie en viennent à soupçonner que l'autre, l'étranger, le chômeur, l'artiste, sous la couverture... jouit ! Car enfin, par grand froid, dans la promiscuité et sous la couverture, pas question de plaisir, interdit de jouir ! Et le premier qui rit est mangé ! Oui, il semble bien que cette couverture, sous laquelle paraît-il on pullule, devrait être réservée aux vrais... aux vrais quoi ?

Après combien de temps devient-on « un vrai Belge », c'est quoi un « vrai » chômeur, et un « vrai » travailleur ? Qui dira, celui-ci est un artiste, celui-là, non ? Celui-ci un vrai malade, celui-là n'a que ce qu'il mérite d'avoir trop clapé ? Celui-ci vaut la peine qu'on lui dispense un enseignement de qualité, celui-là... du moment qu'il sait balayer mon trottoir...

La figure phantasmatique de l'« autre » surgit alors. Mon voisin de couverture n'est-il pas un intrus ? Là-dessous, on n'y voit goutte, on ne se rend pas compte, peut-être que... c'est ma chaleur qu'il vole, c'est un « autre », il n'est pas « même » que moi, comment les reconnaître, les démasquer ?

⁸ <http://www.lalibre.be/economie/actualite/article/224286/travail-au-noir-une-plaie-pour-la-secu.html>

⁹ <http://www.discriminationemploi.be/index.php?pagel=1>

« Et d'abord, comme disait Jean Genet, c'est de quelle couleur, un Noir ? » Cette question angoissante a fait trembler l'Administration et ses administrés... Vite ! une Commission, une carte professionnelle, une activation des allocations, un facilitateur, un coach... un contrôleur d'abus !

Les dames patronnesses pratiquant la charité au 19^e siècle sélectionnaient soigneusement les vrais pauvres des autres : les bons, qui ne buvaient pas, ne juraient pas, et allaient à la messe tous les dimanches... Et surtout, surtout, interdit de jouir ! On se scandalisait à l'époque de la propension à la reproduction des « classes dangereuses ». Comme l'ONEm se scandalise aujourd'hui de la multiplication, comme des petits pains paraît-il, des artistes au chômage. Car enfin, y a d'abus !

À tous les amateurs de la chasse au Snark, aux faux artistes, aux faux chômeurs, aux faux Belges, aux faux malades, etc., à tous ceux qui crispent leurs phalanges sur la crosse du fusil de chasse aux abus, je suggère de peser soigneusement les risques qu'ils prennent de se tirer une balle dans les deux pieds joints. Tout en légitimant un discours qui est très concrètement a-démocratique (oui, le a privatif).

QUE VAUT LA SOLIDARITÉ SI ELLE EST FONDÉE SUR L'EXCLUSION ?

À dix sous la couverture, c'est pas drôle, c'est certain, faut se serrer. À six, c'est peut-être plus confortable... À six ? On n'a trouvé que ça comme solution ? Bon d'accord, on aurait pu voler la couverture du bourgeois, qui en a deux sur son lit, mais enfin, la propriété c'est sacré, n'est-ce pas?... Va pour six ! Mais après avoir fait le pas, *le premier pas*, d'en jeter quatre dehors (avec toutes les mauvaises bonnes raisons du monde, étayées par des statistiques et des évaluations), on y prend goût, non ? Et il finira bien alors par en avoir un qui se dira : tout seul, j'y serais encore mieux. C'est à ce moment que le proprio de la couverture se pointe et la reprend une fois pour toutes.

On ne s'était sans doute pas, sous la couverture, posé les bonnes questions : fallait regarder dehors, prendre le risque d'avoir un peu froid... et se battre ensemble sans se tromper d'adversaire !

Le combat actuel des artistes est le combat de tous les travailleurs, et celui des travailleurs, toutes catégories confondues, n'est pas différent de celui des artistes : l'accès à une sécurité sociale digne de ce nom, qui est largement dans les moyens de la richesse produite et épargnée dans notre pays, est un préalable non négociable du contrat social qui fonde les relations entre travailleurs et patronat, et entre ceux-ci et l'État et les Régions. Si ce contrat est rompu, si la misère vient ronger les vies, plongées « dans les eaux glacées du calcul égoïste »¹⁰, ce contrat ne vaudra bientôt plus rien.

Quant à penser que la bonne gouvernance passe par l'infantilisation et le mépris des personnes économiquement exploitées (nous préférons ça à l'expression : économiquement fragiles), cela donne la mesure de l'écart abyssal entre les gouvernants et le dit peuple : la démocratie pourrait ne pas y résister.

Sous la couverture, il commence à faire froid. Sous la couverture, ils attendent, nous attendons toujours avec impatience deux choses :

Quelles sont les mesures innovantes que le Gouvernement compte prendre pour dynamiser le marché de l'emploi, qui ne relèvent pas de ce discours sur le « chômage volontaire » ?

Et, pour les situations de travail « à temps partiel, en intérim, en courte durée ou avec des contrats à durée déterminée », quand et comment le Gouvernement compte-t-il assouplir et simplifier « les

¹⁰ Marx K. et Engels F., *Manifeste du Parti Communiste*, 1847

conditions pour accéder aux allocations de chômage et revenir (ou se maintenir) en 1^e ou en 2^e période », comme il s'y est engagé (voir la même *Déclaration de politique générale*, p. 90) ?

En relisant La Fontaine, il nous prend à penser qu'un jour, les ânes ne se contenteront plus de tondre le pré de la seule largeur d'une langue !

ROGER BURTON
octobre 2012

SOURCES

Un entretien et un document audio de Jacques Rancière ;

<http://www.telerama.fr/idees/le-philosophe-jacques-ranciere-la-parole-n-est-pas-plus-morale-que-les-images,36909.php>

<http://www.mediapart.fr/journal/audio/jacques-ranciere-la-crise-de-la-democratie-et-les-mouvements-dindignes>

Collectif, « Les inégalités responsables de la crise ? », La Documentation française, *Problèmes économiques*, no 3023, 2011

Complété par une recension : <http://meteopolitique.com/Plan/Fiches/finance/crise/analyse/77/index77.htm> et un entretien avec Romain Rancière, l'un des auteurs de l'ouvrage :

<http://www.liberation.fr/economie/0101643997-les-inegalites-ont-prepare-la-crise-financiere>

Attention Danger Travail ! film de Pierre Carles, Christophe Coello et Stéphane Goxe :

<http://www.homme-moderne.org/rienfoutre/attention/index.html> (on en trouve de large extraits sur youtube et dailymotion).